



1. Cours d'essai

Il est possible d'effectuer un cours d'essai gratuit, sur inscription (un cours d'essai par année et par personne).

2. Inscription

Les élèves s'inscrivent par défaut pour l'année scolaire complète, soit de septembre (ou depuis le début des cours) jusqu'à fin juin (dix mois). Les inscriptions sont à effectuer via le site www.2ballet.ch ou directement auprès de la réception de l'école. Les inscriptions ne sont valables qu'après réception de la lettre de confirmation envoyée par l'école "Ballet dès 2 ans".

3. Résiliation de l'inscription

Il est possible de résilier l'inscription pour la fin de chaque trimestre. La résiliation doit être annoncée par e-mail un mois à l'avance. Les démissions annoncées aux professeurs ne sont pas prises en compte. Si votre demande de résiliation arrive après le délai, la cotisation du trimestre suivant sera due dans son intégralité, même si l'élève ne participe pas aux cours.

4. Conditions de paiement

Le paiement doit être effectué pour chaque trimestre avant le premier jour de cours. Les élèves ne s'étant pas acquittés du paiement ne sont pas admis aux cours.

Offre spéciale: en cas de paiement de deux trimestres en une fois (six mois), un uniforme complet est offert ainsi que la possibilité de récupérer jusqu'à trois cours par année.

Offre spéciale: en cas de paiement de l'année complète en une fois (dix mois), un uniforme complet est offert ainsi qu'une session photo gratuite et la possibilité de récupérer jusqu'à quatre cours par année.

Des frais d'inscription annuels de 50 CHF sont facturés lors du premier paiement (non remboursables).

5. Rabais

Un rabais de fratrie est accordé sur le montant de l'inscription: 10% pour le deuxième enfant de la même famille, 20% pour le troisième enfant de la même famille.

Un rabais de 10% est applicable en cas de renouvellement de l'inscription pour l'année suivante.

6. Cours manqués

Les cours manqués pour absence ou pour raison médicale ne sont ni remboursés ni remplacés. La seule exception s'applique aux élèves bénéficiant d'une offre spéciale (voir article 4, Conditions de paiement).

En cas de maladie permanente ou de blessure qui oblige l'enfant à abandonner les cours pour le reste du trimestre, un remboursement sera offert pour les leçons restantes.

7. Modification d'horaire

L'école "Ballet dès 2 ans" se réserve le droit de modifier les horaires des cours. En cas d'incompatibilité avec le nouvel horaire, un remboursement des frais d'inscription sera proposé. Dates des vacances et jours fériés de l'école "Ballet dès 2 ans" seront publiées avant le début de l'année scolaire.

8. Assurance

Les risques d'éventuels accidents ne sont pas couverts par l'école "Ballet dès 2 ans". Chaque élève doit avoir une assurance accidents et responsabilité civile privée. L'école "Ballet dès 2 ans" décline toute responsabilité pour les objets oubliés, perdus ou volés dans l'école.

9. Photographie et vidéo

L'école "Ballet dès 2 ans" est susceptible d'utiliser un système de surveillance vidéo dans l'école.

Sauf avis contraire de l'élève ou de son représentant légal, l'école "Ballet dès 2 ans" se réserve le droit d'utiliser les images des élèves inscrits photographiées ou filmées en cours ou durant les spectacles pour ses activités promotionnelles (site internet, pages Instagram et Facebook, matériel promotionnel imprimé). Il n'en sera pas fait d'usage commercial.

10. Code de conduite

Soyez ponctuel s'il vous plaît. Arrivez à temps et soyez prêt pour le cours. Les professeurs peuvent refuser tout élève arrivé en retard. Les parents sont tenus de venir chercher leurs enfants dès la fin des cours.

Pensez à emmener les enfants aux toilettes avant le cours. Pour les enfants qui ne sont pas encore propres, veuillez leur mettre une nouvelle couche avant le cours.

Les élèves de notre école doivent tous porter la même tenue et avoir les cheveux attachés. Cette tenue est en vente dans notre école. Les personnes qui paient deux trimestres ou l'année complète en une fois la reçoivent gratuitement.

Chaque élève reçoit gratuitement un carnet du « Jeune danseur de ballet ».

Les parents peuvent être présents au cours d'essai pour voir le programme de cours et permettre à l'enfant de se sentir en confiance. Lorsque les élèves commencent le cours, nous demandons aux parents de bien vouloir attendre confortablement dans la salle d'accueil.

Tout élément perturbateur ou ayant un comportement inadéquat pourra être renvoyé après avertissement, sans prétention de remboursement.